

**Type Diplôme : MASTER**

<b>COMPOSANTE</b>	<b>DROIT</b>	
<b>MENTION</b>	<b>DROIT DES AFFAIRES</b>	
<b>PARCOURS TYPE</b>	<b>Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires</b>	
Session M1	<b>Session unique</b>	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	<b>Session unique</b>	
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
/		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de p /</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
/		
<b>Seconde chance</b>		
/		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</li> <li>- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.</li> </ul>		
<b>Compensation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.</li> <li>- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.</li> </ul>		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a> <a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 1</b>	<b>189</b>	<b>40,5</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	Oui	Oui						
Bloc	S1	<b>COMPETENCES DISCIPLINAIRES</b>												
UE	S1	<b>UE Matières obligatoires S1</b>	<b>99</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Garanties de paiement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	<b>UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix) (*)</b>	<b>60</b>		<b>8</b>	<b>8</b>	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Comptabilité financière	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
Matière	S1	Propriété intellectuelle (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	<b>COMPETENCES DE SPECIALITE</b>												
UE	S1	<b>UE Matière de spécialité S1</b>	<b>30</b>		<b>4</b>	<b>4</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit rural	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	<b>COMPETENCES TRANSVERSALES</b>												
UE	S1	<b>UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)</b>		<b>13,5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 2</b>	<b>189</b>	<b>40,5</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	Oui	Oui						
Bloc	S2	<b>COMPETENCES DISCIPLINAIRES</b>												
UE	S2	<b>UE Matières obligatoires S2</b>	<b>99</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalités des groupes et des sociétés	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	<b>UE Matières optionnelles S2 (3 options au choix)</b>	<b>90</b>		<b>12</b>	<b>12</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	<b>COMPETENCES TRANSVERSALES</b>												
UE	S2	<b>UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)</b>		<b>13,5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>378</b>	<b>81</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	Oui	Oui						

\* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES								session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures CM/TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 3</b>	6	318	42	42	Oui	Oui					
Bloc	S1	<b>COMPETENCES DE SPECIALITE</b>											
UE	S1	<b>UE Accompagner la direction de l'entreprise agricole et agroalimentaire</b>	6	164	20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Comptabilité		20		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Analyse financière et contrôle de gestion		30		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Bilan sur la transmission de l'entreprise	6			/	Non	Non				Non évalué	
Matière	S1	Droit de l'exploitation		32		1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Deux évaluations sur 2 des 3 matières choisies par la responsable de la formation, sous forme d'un oral et/ou d'un écrit (de 4 h)	
Matière	S1	Droit de l'environnement		20			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit du travail et protection sociale		30			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit fiscal		32		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	<b>UE Sécuriser juridiquement la commercialisation des produits de l'entreprise agricole et agroalimentaire</b>		74	10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit du négoce agricole		20		2,5	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand oral sur 3 des 4 matières - choix du responsable de la formation	
Matière	S1	Droit de la consommation		15			Non	Non					
Matière	S1	Droit de la distribution		24			Non	Non					
Matière	S1	Droit du marché intérieur		15			Non	Non					
UE	S1	<b>UE Maîtriser l'environnement institutionnel et financier de l'entreprise agricole et agroalimentaire</b>		80	12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Financement de l'exploitation agricole		20		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit de la PAC		20		1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Deux évaluations sur 2 des 3 matières choisies par la responsable de la formation, sous forme d'un oral et/ou d'un écrit (de 4 h)	
Matière	S1	Propriété industrielle		20			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit foncier		20			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 4</b>			18	18	Oui	Oui					
Bloc	S2	<b>COMPETENCES TRANSVERSALES</b>											
		<b>1 voie au choix :</b>											
UE	S2	<b>UE Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois</b>			18	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
UE	S2	<b>UE Voie recherche : mémoire</b>			18	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		<b>TOTAL ANNUEL</b>	6	318	60	60							